

ORDONNANCE COLLECTIVE INITIER ACÉTAMINOPHÈNE (TYLENOL^{MD}) POUR DE LA FIÈVRE OU DE LA DOULEUR

Établissement : CISSS de Lanaudière

Numéro de l'ordonnance collective : OC CISSSL 68

Période de validité : 3 ans (mars 2027)

SITUATION CLINIQUE

Un usager âgé de 3 mois et plus présentant de la douleur légère à modérée et/ou de la fièvre, excluant les usagers recevant des soins de fin de vie.

ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES VISÉES

Activités réservées de l'infirmière :

1. Évaluer la condition physique et mentale d'une personne symptomatique;
2. Exercer une surveillance clinique de la condition des personnes dont l'état de santé présente des risques, incluant le monitoring et les ajustements du plan thérapeutique infirmier (PTI);
3. Initier les mesures diagnostiques et thérapeutiques selon une ordonnance;
4. Administrer et ajuster des médicaments ou d'autres substances, lorsqu'ils font l'objet d'une ordonnance.

Activités réservées de l'infirmier(ère) auxiliaire :

1. Contribuer à l'évaluation de l'état de santé d'une personne et à la réalisation du plan de soins;
2. Prodiger des soins ainsi que des traitements infirmiers et médicaux dans le but de maintenir la santé, de la rétablir et de prévenir la maladie;
3. Administrer, par des voies autres que la voie intraveineuse (IV), des médicaments ou d'autres substances, lorsqu'ils font l'objet d'une ordonnance.

PROFESSIONNELS AUTORISÉS

Infirmière œuvrant au CISSS de Lanaudière.

Infirmières auxiliaires au CISSS de Lanaudière après l'évaluation et la directive de l'infirmière.

INDICATIONS

- Présence d'une douleur légère à modérée;
- Présence de fièvre :

	Buccale	Rectale
Pédiatrie (17 ans et moins)	Supérieure à 37,5 °C	Supérieure à 38 °C*
Adulte (âgé de 18 à 65 ans)	Supérieure à 38 °C	Supérieure à 38 °C
Adulte (âgé de 65 ans et plus)	Toute augmentation de 1,1 °C par rapport à la température basale ou supérieure à 37,7 °C buccale ou rectale.	
Usager dialysé (secteur de la suppléance rénale)	Toute augmentation de 0,5 °C par rapport à la température pré-dialyse ou supérieure à 37,3 °C buccale ou rectale.	

* La méthode à privilégier pour les enfants âgés de moins de 5 ans.

INTENTION OU CIBLE THÉRAPEUTIQUE

- Un soulagement de la douleur légère à modérée;
- Un soulagement de l'inconfort relié à la fièvre.

CONTRE-INDICATION

- Une allergie ou une intolérance à l'acétaminophène (Tylenol^{MD});
- Un usager âgé de moins de 3 mois;
- Au moment d'initier l'ordonnance collective, l'usager a consommé de l'acétaminophène (Tylenol^{MD}) :
 - Dans les 4 dernières heures (les 8 dernières heures si administration de la formulation à libération prolongée);
 - Une dose totale de 4 g ou plus dans les 24 dernières heures (l'usager adulte);
 - Une dose totale de 60 mg/kg ou plus dans les 24 dernières heures (l'usager pédiatrique);
 - **Important** : vérifier s'il y a eu une prise d'acétaminophène sous une autre présentation par exemple : l'Empracet^{MD}, du Robaxacet^{MD}, du Tramacet^{MD}, du Tylenol rhume^{MD}, du Triaminic^{MD} sirop ou tout autre sirop pour le rhume ou la grippe, du Tempra^{MD}, de l'Abéno^{MD} (en suppositoire), du Novogesic^{MD}. Cette liste n'est pas exhaustive. Une vérification est nécessaire en cas de doute.
- Une intoxication à l'acétaminophène;
- Une fièvre dans un contexte de réaction transfusionnelle;
- Une insuffisance ou une maladie hépatique aiguë ou chronique (l'hépatite A, B et/ou C);
- Une greffe de foie;
- Un antécédent ou une suspicion de cirrhose (une encéphalopathie hépatique, une varice œsophagienne ou une hémorragie varicelle ou ascite).

PRÉCAUTIONS

- Une autorisation parentale requise pour les usagers de moins de 14 ans;
- AUCUNE manœuvre intrarectale (la prise de température ou l'administration de médicament) chez un usager présentant une neutropénie ou ayant subi une chirurgie rectale, une prostatectomie radicale rétropubienne ou une cure de rectocèle dans les 3 derniers mois.

PROTOCOLE MÉDICAL

Directives

1. ÉVALUATION DE LA CONDITION DE SANTÉ

- Valider les informations suivantes avec l'usager :
 - Les allergie(s) et les intolérance(s);
 - Les antécédent(s) médicaux et les problèmes de santé actifs;
 - La médication consommée dans les 24 dernières heures.

2. EXAMEN PHYSIQUE

- Effectuer l'évaluation ou contribuer à l'évaluation de la condition clinique de l'usager :
 - L'examen clinique;
 - Le poids;
 - Le dépistage de la douleur et l'évaluation complète de la douleur (PQRSTU ainsi que l'échelle d'évaluation de la douleur appropriée selon la condition clinique de l'usager et son âge selon la règle de soins (RSI) n° 17);

- Les signes vitaux (la fréquence cardiaque (FC), la fréquence respiratoire (FR), la saturation (SpO₂), la tension artérielle (TA) et la température).

3. TRAITEMENT PHARMACOLOGIQUE

- Initier l'ordonnance collective si l'utilisateur répond aux critères d'initiation et s'assurer de l'absence de contre-indication ou émettre la directive à l'infirmier(ère) auxiliaire d'appliquer la présente ordonnance collective.

Médicament : Acétaminophène

Âge	Dose	Dose maximale	Fréquence	Voie	Validité
Entre 3 mois et 12 ans	15 mg/kg/dose	4 doses par 24 heures ou 60 mg/kg par 24 heures (max. 1000 mg/dose) 4 g par 24 heures	4 heures PRN	PO ou IR	24 heures
13 ans et plus	1000 mg				

4. SUIVI

- Valider l'efficacité (soulagement de la douleur ou diminution de la fièvre), une heure après l'application de l'ordonnance collective;
- Documenter au dossier, les informations cliniques pertinentes, les interventions posées (dont l'initiation de l'OC) ainsi que l'efficacité du traitement.

ENSEIGNEMENT ET INTERVENTION PRÉVENTIVE

L'infirmière et/ou l'infirmière auxiliaire :

- Transmet à l'utilisateur et/ou à ses proches l'information nécessaire sur le traitement pharmacologique à amorcer et les mesures non pharmacologiques, si pertinente :
 - Mentionner à l'utilisateur d'informer l'infirmière ou l'infirmière auxiliaire en cas de non-soulagement de la douleur et/ou de l'inconfort de la fièvre.
- Surveille l'apparition d'effets secondaires.

LIMITES OU SITUATIONS EXIGEANT UNE CONSULTATION MÉDICALE OBLIGATOIRE

Aviser le médecin si :

- Une instabilité hémodynamique (plusieurs des critères signalés plus bas) :
 - **Adulte** : une altération de l'état de conscience, une température plus grande que 38 °C ou plus petite que 36 °C, RR plus grand que 22, une TA systolique en bas de 90 mmHg et/ou une saturation en bas de 90 %;
 - **Pédiatrie** : une instabilité des signes vitaux selon l'âge de l'enfant.

Âge	TA systolique (mmHg)	TA diastolique (mmHg)	TA moyenne (mmHg)
Nouveau-né	67-84	35-53	45-60
1 à 12 mois	72-104	37-56	50-62
1 à 2 ans	86-106	42-63	49-62
3 à 5 ans	89-112	46-72	58-69
6 à 9 ans	97-115	57-76	66-72
10 à 11 ans	102-120	61-80	71-79
12 à 15 ans	110-131	64-83	73-84

- L'utilisateur présente des critères de contre-indication;
- Si une application de l'OC de façon régulière (max. 3 fois en une semaine), aviser le médecin pour obtenir une ordonnance individuelle;
- Aucune amélioration de la douleur ou de la fièvre après 24 heures.

COMMUNICATION AVEC LE MÉDECIN TRAITANT

Non applicable.

OUTILS DE RÉFÉRENCE ET SOURCES

MSI : Administration d'un médicament par voie orale

<https://msi.expertise-sante.com/fr/methode/administration-dun-medicament-par-voie-orale?keys=Administration%20d%E2%80%99un%20m%C3%A9dicament%20par%20voie%20orale>

MSI : Administration d'un médicament par voie rectale

<https://msi.expertise-sante.com/fr/methode/administration-dun-medicament-par-voie-rectale?keys=Administration%20d%E2%80%99un%20m%C3%A9dicament%20par%20voie%20rectale>

MSI : Cadre de référence sur la douleur

<https://msi.expertise-sante.com/fr/methode/cadre-de-referance-sur-la-douleur?keys=Cadre%20de%20r%C3%A9f%C3%A9rence%20sur%20la%20douleur>

MSI : Cadre de référence sur la mesure de la température corporelle

<https://msi.expertise-sante.com/fr/methode/cadre-de-referance-sur-la-mesure-de-la-temperature-corporelle?keys=Cadre%20de%20r%C3%A9f%C3%A9rence%20sur%20la%20mesure%20de%20la%20temp%C3%A9rature%20corporelle>

MSI : Évaluation de la pression artérielle – Signes vitaux

<https://msi.expertise-sante.com/fr/methode/evaluation-de-la-respiration-signes-vitaux?keys=%C3%89valuation%20de%20la%20respiration%20%E2%80%93%20Signes%20vitaux>

MSI : Évaluation de la respiration – Signes vitaux MSI : Évaluation pouls – Signes vitaux

<https://msi.expertise-sante.com/fr/methode/evaluation-du-pouls-signes-vitaux?keys=%C3%89valuation%20pouls%20%E2%80%93%20Signes%20vitaux>

IDENTIFICATION DU MÉDECIN PRESCRIPTEUR

Non applicable.

IDENTIFICATION DU MÉDECIN RÉPONDANT

En établissement (les usagers hospitalisés, hébergés ou admis à l'urgence), le médecin répondant est le médecin traitant ou, en l'absence de celui-ci, le médecin présent au service ou le médecin de garde assigné.

La clientèle ambulatoire qui consulte en clinique externe (ex. : en médecine de jour, en hémodialyse), aux services de soins primaires, aux services courants ou aux autres points de service, le médecin répondant est le médecin désigné ou de garde en son absence.

PROCESSUS DE MISE EN VIGUEUR

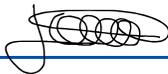
1. ÉLABORATION DE LA VERSION ACTUELLE

Dre Jasmine Thanh, omnipraticienne
Dre Cindy Proulx, omnipraticienne

2. VALIDATION DE LA VERSION ACTUELLE

Comité clinique de la Direction des soins infirmiers
Comité des ordonnances collectives interdisciplinaire (COCI)
Comité de pharmacologie

**3. APPROBATION DE LA VERSION ACTUELLE
REPRÉSENTANT DU CMDP (EN ÉTABLISSEMENT)**

Nom et prénom	Signature	Date
Jérôme Ouellet		2/4/24

RÉVISION

Date d'entrée en vigueur : mars 2024

Date de la dernière révision (si applicable) :

Date prévue de la prochaine révision : mars 2027

ANNEXE 1 : TABLEAU DE CALCUL DES DOSES D'ACÉTAMINOPHÈNE SELON LE POIDS

Poids (kg)	Dose unique maximale	Gouttes*	Suspensions*		Comprimés				Suppositoires
		80 mg /1 mL	80 mg /5 mL	160 mg /5 mL	80 mg /co	160 mg /co	325 mg /co	500 mg /co	120 mg/supp 160 mg/supp 325 mg/supp 650 mg/supp
2,7 à 3,99	40 mg	0,5 mL	2,5 mL	1,25 mL	--	--	--	--	¼ x 120 mg
4 à 5,29	60 mg	0,75 mL	3,75 mL	1,9 mL	--	--	--	--	½ x 120 mg
5,3 à 6,49	80 mg	1 mL	5,0 mL	2,5 mL	--	--	--	--	¾ x 120 mg
6,5 à 7,99	100 mg	1,25 mL	6,25 mL	3,1 mL	--	---	--	--	¾ x 120 mg
8 à 8,99	120 mg	1,5 mL	7,5 mL	3,75 mL	1 ½ co	--	--	--	1 x 120 mg
9 à 10,99	140 mg	1,75 mL	8,75 mL	4,4 mL	1 ½ co	--	--	--	1 x 120 mg
11 à 11,99	160 mg	2 mL	10,0 mL	5,0 mL	2 co	1 co	--	--	1 x 160 mg
12 à 12,99	180 mg	2,25 mL	11,25 mL	5,6 mL	2 co	1 co	--	--	1 ½ x 120mg
13 à 14,49	200 mg	2,5 mL	12,5 mL	6,25 mL	2 ½ co	1 co	--	--	1 ½ x 120mg
14,5 à 15,99	220 mg	2,75 mL	13,75 mL	6,9 mL	2 ½ co	1 co	--	--	1 ½ x 120mg
16 à 16,99	240 mg	3 mL	15,0 mL	7,5 mL	3 co	1 ½ co	--	--	2 x 120 mg
17 à 18,49	260 mg	3,25 mL	--	8,0 mL	--	1 ½ co	--	--	2 x 120 mg
18,5 à 19,99	280 mg	3,5 mL	--	8,75 mL	--	1 ½ co	--	--	2 x 120 mg
20 à 21,99	300 mg	3,75 mL	--	9,4 mL	--	1 ½ co	--	--	2 x 120 mg
22 à 23,99	320 mg	4 mL	--	10,0 mL	--	2 co.	1 co	--	1 x 325 mg
24 à 26,99	360 mg	4,5 mL	--	11,25 mL	--	2 co	1 co	--	1 x 325 mg
27 à 28,99	400 mg	5 mL	--	12,5 mL	--	2 ½ co	1 co	--	1 x 325 mg
29 à 31,99	440 mg	5,5 mL	--	13,75 mL	--	2 ½ co	1 co	--	1 x 325 mg
32 à 34,99	480 mg	6 mL	--	15,0 mL	--	3 co.	1½ co	1 co	1 ½ x 325 mg
35 à 44,99	500 mg	6,5 mL	--	--	--	3 co	1½ co	1 co	1 ½ x 325 mg
45 et 52,99	650 mg	7 mL	--	--	--	--	2 co.	--	650 mg
53 et plus	1000 mg	12,5 mL	--	--	--	--	--	2 co	1 ½ x 650 mg

* À noter que les préparations liquides orales (goutte, suspension) peuvent être données par voie intrarectale.